



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 17-INT-652

Déposé le : 10.1.2017

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Au secours des festivals d'Avenches !

Texte déposé

Après les joies des fêtes de fin d'année 2016, les soucis financiers se retrouvent à l'ordre du jour des Festivals d'Avenches.

En effet, vous avez toutes et tous entendu parler en ce début d'année 2017, que les Festivals d'Avenches qui attirent des milliers de spectateurs chaque été dans les arènes, risque de disparaître, faute de moyens financiers.

Cette disparition serait très regrettable pour Avenches, pour toute la région, pour le district « Broye-Vully » ainsi que pour le canton. Ces spectateurs venant de diverses régions francophones et alémaniques profitent de visiter les alentours et, de ce fait, restent le temps d'un week-end. Les commerces et les hôtels accueillent avec grande satisfaction ces hôtes de quelques jours, ce qui augmente les nuitées dans ce coin de Pays.

La décision d'annuler l'édition de l'Opéra 2017 a été annoncée le 22 décembre dernier. De ce fait, Avenches Tatoo et Rock Oz'Arènes ne sont pas certains de pouvoir organiser ces 2 Festivals encore quelques années si une aide ponctuelle financière n'est pas garantie. Ils seront plus que deux pour payer les coûts relatifs à l'installation de gradins, soit Frs 220'000.-

En lisant le rapport de la commission des finances 2017(budget 2017) en page 69, nous pouvons lire que le canton de VD octroie des subventions à certaines communes, basées sur des conventions signées depuis plusieurs années, ex : Lausanne, Vevey ou Mézières

C'est pourquoi, je demande au Conseil d'Etat, d'étudier la possibilité de reconsidérer l'attribution des subventions culturelles dans le canton.

Je me permets de poser 2 questions au Conseil d'Etat :

1.- Que pense le Conseil d'Etat de l'annulation de l'Opéra d'Avenches, édition 2017 ?

2.-Est-ce que le conseil d'Etat pense pouvoir trouver une solution afin de partager la subvention cantonale sur l'ensemble du canton ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses aux deux questions.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer

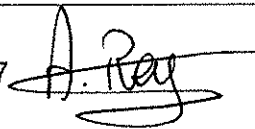


Nom et prénom de l'auteur :

Rey-Marion Aliette, Députée

Signature :

Oulens-sur-Lucens, le 10 janvier 2017



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch